

MASTER 2

Mention Droit Privé, parcours Droit du Numérique

Formation en Alternance

L'objectif du master 2 Droit du numérique (DNUM) est de former des juristes de haut niveau ayant une connaissance approfondie de l'environnement réglementaire et capables d'accompagner l'entreprise et ses acteurs dans une stratégie cohérente et compétitive, anticipant les risques par la compréhension et le respect des obligations légales.

Ce diplôme répond à un besoin du tissu économique de la Région Bretagne, qui concentre un pôle économique important dans le domaine du numérique et bien au-delà, puisque la transformation digitale concerne désormais toutes les entreprises

Publics

Ce master 2 s'adresse à différents publics :

- aux étudiants de master 1 (M1) en droit privé qui souhaitent acquérir une spécialisation professionnelle porteuse.
- aux professionnels du droit qui souhaitent conforter leurs connaissances sur ces thématiques émergentes, juristes d'entreprise, avocats...

Objectifs

Technologies innovantes, contrats et e-commerce, gestion des actifs immatériels, mise en conformité et données personnelles... L'accompagnement juridique à la transformation digitale est un enjeu majeur pour toutes les entreprises. En effet, leur croissance et leur pérennité dépendent aussi de leur capacité à comprendre les changements et à les mettre en œuvre dans un cadre légal.

L'objectif est de développer l'accompagnement juridique de la mise en conformité des entreprises à l'environnement numérique, en formant des juristes expérimentés, sensibilisés à la technique, avec une approche nationale, européenne et internationale.

Le format en alternance du master permet de conjuguer formation théorique et expérience pratique. Outre de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et la spécialisation des professionnels, il permet à l'entreprise d'intégrer des salariés au fait des dernières avancées réglementaires et de leur mise en œuvre, grâce à la conjugaison de la recherche universitaire et du savoir-faire praticien.

Compétences développées

À l'issue de ce master, les diplômés seront capables de :

- connaître et suivre les évolutions réglementaires ;
- mettre en œuvre la Loi informatique et libertés et le RGPD au sein de l'organisation ;
- apprendre à accompagner la création de la valeur informationnelle et à organiser sa circulation contractuelle, participer à la création de l'économie du savoir ;
- former et sensibiliser le personnel sur l'exploitation éthique des données ainsi que ses obligations légales et réglementaires ;
- identifier les risques légaux (propriété intellectuelle, pénal...) pour l'entreprise et mettre en place les solutions juridiques de prévention et de valorisation des actifs immatériels ;
- co-rédiger la charte de sécurité informatique auprès de tous les utilisateurs ;
- assurer la compréhension entre les experts-métiers et les informaticiens ;
- comprendre et analyser les défis et les enjeux liés au monde du numérique ;
- suivre et analyser les tendances et activités liées au numérique ;
- définir et mettre en place une stratégie de valorisation des actifs immatériels de l'entreprise.

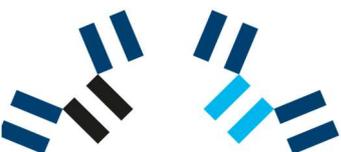
CONTACTS

Service Formation Continue
et Alternance (SFCA)
PNRB, Campus de Beaulieu
263 Av Général Leclerc
35042 Rennes CEDEX
formation-continue.univ-
rennes.fr

Chargée de mission
Charlotte GARNICHE
[charlotte.garniche@univ-
rennes.fr](mailto:charlotte.garniche@univ-rennes.fr)
02 23 23 38 86

Assistante de formation
Amandine BAZIN GUÉZOU
[amandine.bazin@univ-
rennes.fr](mailto:amandine.bazin@univ-rennes.fr)
02 23 23 47 31

Responsable pédagogique
Antoine GOUEZEL
Professeur de droit privé
Université de Rennes – Faculté
de Droit & de Science politique
Tanguy ALLAIN
Maître de conférences
Université de Rennes – Faculté
de Droit & de Science politique



PROGRAMME

Fondamentaux

- droit des données personnelles ;
- propriété industrielle appliquée (règles générales + gestion de l'actif immatériel) ;
- propriété littéraire et artistique appliquée (règles générales + contrats de PLA) ;
- droit du commerce électronique (contrats, responsabilité) ;
- contrats spéciaux (informatique et multimédia) ;
- droit des plateformes ;
- procédures et contentieux du numérique ;
- cybersécurité (juridique et technique).

Matières complémentaires :

- cybercriminalité ;
- communication électronique
- économie du numérique ;
- fiscalité du numérique ;
- droit du travail et numérique ;
- legaltech ;
- informatique et technologies numériques ;
- IT law ;
- cycle de conférences professionnelles et d'actualité.

Organisation pédagogique

Durée : la formation dure 10 à 12 mois. Elle commence en septembre et s'achève entre la fin du mois de juin et la fin du mois d'août. Un contrat limité à 10 mois peut permettre aux étudiants de préparer le CRFPA

Volume total : 400h

Lieu de la formation : Faculté de Droit & de Science Politique - Rennes

Rythme de l'alternance : de septembre à mai : 1 semaine de cours, 2 semaines en entreprise ; juin-septembre : plein temps en entreprise.

Début des cours : voir calendrier ci joint

Des cours et conférences peuvent être dispensés en anglais, y compris par des professeurs étrangers.

Modalités de validation

La présence à l'ensemble de la formation est obligatoire.

Le contrôle des connaissances s'appuie sur un contrôle continu qui se déroule au sein de chaque enseignement.

ET APRÈS ?

Perspectives d'emploi

La particularité de ce master 2 tient à ce qu'il forme des juristes polyvalents, susceptibles d'occuper non seulement des postes de généralistes du droit des affaires confrontés aux problématiques nouvelles de l'économie de l'information et de l'innovation, mais aussi des fonctions plus spécialisées dans le domaine de la propriété intellectuelle (éditeurs, producteurs, organismes de gestion collective...) ou du droit du numérique (entreprises de la tech).

Outre les fonctions d'avocats et de juristes d'entreprise, le master 2 permet de se former en vue de devenir conseil en propriété industrielle, DPD (délégué à la protection des données), chargé d'affaires réglementaires, lobbyiste, chargé de valorisation.

Les secteurs professionnels spécialement pourvoyeurs d'emplois sont notamment la production et la distribution de contenus, la banque, les entreprises de réseaux, la communication, le marketing, la sécurité informatique, le e-commerce, etc. La formation très ouverte sur l'international permet également d'envisager une mobilité professionnelle géographique.

Secteurs d'activité (codes ROME)

K1902 Collaboration juridique

K1903 Défense et conseil juridique



CANDIDATER

Prérequis

- Bac +4
- Sensibilisation universitaire ou pratique au droit du numérique et aux matières liées (propriété intellectuelle, droit des obligations...)
- Une validation d'acquis professionnels peut être envisagée en cas de diplôme de niveau inférieur.
- Bon niveau en anglais

Sélection

Sélection après examen du dossier pédagogique par le jury de la formation et admission définitive sous réserve d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage

Date limite de dépôt de dossier : du 13 mars au 30 mai 2024

Constitution du dossier

- Dossier de candidature : en ligne sur le site :
 - o <https://candidatures-sfca.univ-rennes.fr>
 - o <https://candidatures.univ-rennes.fr>
- Photocopie des diplômes et/ ou relevé de notes
- CV et lettre de motivation | photo d'identité | attestations professionnelles ...

Prix de la formation

6 500 €

En apprentissage, le coût de la formation est pris en charge par l'entreprise d'accueil (se référer au tarif socle France Compétences) ; l'étudiant doit s'acquitter de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus).

REFERENTIEL

Type de diplôme :	Master	Niveau :	Bac+5	N° RNCP :	38206
Mention :	Droit privé				
Parcours :	Droit du numérique				
Format de la formation :	Présentiel				
	Alternance :	Contrat de professionnalisation – Contrat d'apprentissage			



